
FINANCES - CCT sur la fin de carrière

FINANCES - CCT sur la fin de carrière

Chers Camarades,

Dans le secteur des finances (CP 306, 307, 310, 341), nous recherchons les dates pour la signature des CCT de fin de carrière.

Il s'agit d'une prolongation de 6 mois, soit jusqu'à la fin de l'année (31/12/2025). Dès que nous aurons les textes signés, nous vous les communiquerons.

Pour une prolongation de 2 ans dans le cadre des négociations sectorielles, il faut attendre les décisions du gouvernement.

Fraternellement,

Dorine Cordy (Secrétaire fédéral(e))
Valérie Vanwallegem (Secrétaire fédéral(e))